

NOTRE RAPPORT DE MISSION

2022 / 2023





Sommaire

- 1. Rappel de la mission de LPME : raison d'être et objectifs**
- 2. Faits marquants depuis le dernier rapport de mission**
- 3. La déclinaison opérationnelle de la mission : la feuille de route**
- 4. Bilan et perspectives**



NOTRE RAPPORT DE MISSION

Le premier **rapport de mission de LPME** a été émis en juin 2022. Ce rapport rappelait la chronologie des étapes que LPME avait passées pour devenir société à mission en juin 2021.



Cette décision de changement de statut, partagée avec l'ensemble des collaborateurs de LPME, s'est avérée une évidence au regard des missions réalisées par LPME et de l'envie, du dirigeant et de ses associés, d'inscrire dans la durée et publiquement les objectifs sociaux et environnementaux liés à notre activité.

En effet, depuis sa création en 2009, LPME s'est résolument tourné vers l'achat responsable pour la réalisation de ses prestations de conseil et de formation. Au-delà de l'attention portée aux aspects environnementaux et sociaux de l'achat, les diverses missions menées à la fois auprès des donneurs d'ordres publics et des entreprises privées ont toujours eu pour objectif de favoriser une relation fructueuse entre ces deux mondes qui s'ignorent trop souvent.

Dans ce cadre, LPME a co-construit la **Stratégie du Bon Achat Responsable (SBAR)** qui a été mis en place sur de multiples territoires pour lesquels la commande publique est un accélérateur de développement économique local (notamment, île de la Réunion et Saint-Pierre et Miquelon).

Après l'adoption du statut de société à mission, la première année a été dédiée à la bonne compréhension de notre raison d'être par l'ensemble des collaborateurs de LPME et à sa diffusion auprès de nos clients. Cette année d'installation a également été marquée par la mise en place de la gouvernance de la mission, notamment par l'élaboration de la feuille de route de LPME, qui décline de manière opérationnelle les objectifs statutaires. Cette déclinaison opérationnelle a été présentée dans le rapport 2022.

Le présent rapport présente les résultats obtenus sur cette feuille de route et les perspectives à venir.

HISTORIQUE DE L'ENTREPRISE À MISSION LPME



26 janvier 2021

Premier contact de Yannick PARIS avec la Communauté des Entreprises à Mission pour information et échange dans la perspective de l'adoption par LPME du statut d'Entreprise à Mission.

30 juin 2021

Adoption du statut d'entreprise à mission par LPME lors de son assemblée générale du 30/06/2021 :

- Inscription de sa raison d'être : **"Donner du sens aux marchés publics en contribuant à les rendre plus favorables au développement durable de la société et de tous les acteurs qui la composent"** et de ses trois objectifs dans les statuts de la société.

- Désignation d'Agnès WARCOLLIER en tant que référente mission.



31 janvier 2022

Etablissement de la feuille de route de réalisation de la mission.



3 mars 2022

Présentation et adoption de la feuille de route finalisée en réunion (visioconférence) des salariés.



Etablissement des rapports annuels de mission par le référent.

24 juin 2021

Mise en circulation du projet de texte d'entreprise à mission (raison d'être et objectifs).



7 janvier 2022

Journée de réunion dédiée à l'Entreprise à mission, en présentiel au siège à Dijon avec tous les salariés de LPME pour information, mobilisation sur la mission, co-construction de la feuille de route de réalisation de la mission et lancement de la mission.



18 février 2022

Validation par la direction de la feuille de route de réalisation de la mission.

Suivi de réalisation de la mission via un tableau Excel "Suivi de réalisation des actions".



9 juin 2023

Audit de l'organisme tiers indépendant.

1. Rappel de la mission de LPME : raison d'être et objectifs

Notre raison d'être inscrite dans les statuts de la société depuis l'Assemblée Générale du 30 juin 2021 est la suivante :

Donner du sens aux marchés publics en contribuant à les rendre plus favorables au développement durable de la société et de tous les acteurs qui la composent.

Dans ce cadre, les objectifs de LPME sont les suivants :

-  **Promouvoir** le développement d'une stratégie du bon achat public responsable dans les territoires de France métropolitaine, d'outre-mer et plus globalement où LPME intervient ;
-  **Améliorer** de façon continue la démarche de stratégie du bon achat public responsable mise en œuvre par LPME ;
-  **Accompagner** tous les acteurs concernés par la commande publique dans l'acquisition, le développement et la mise en œuvre des compétences nécessaires au bon achat public.

LPME employant moins de 50 salariés, le suivi de nos objectifs est mis en place par le référent de mission, qui se substitue au comité de mission et doit présenter annuellement à l'Assemblée Générale le présent rapport, joint au rapport de gestion. La référente de mission, **Agnès WARCOLLIER**, a été désignée lors de l'Assemblée Générale du 30 juin 2021.

2. Faits marquants depuis le dernier rapport de mission



- **Lancement de la mission le 7 janvier 2022**
- **Etablissement de la première feuille de route de LPME**, adoptée le 3 mars 2022. Elle décline en 13 actions concrètes la réalisation opérationnelle de nos objectifs statutaires.
- **Plusieurs participations à des événements pour parler de notre mission**
- **Organisation d'une journée RSE et achats durables**
- **Recrutement de 2 salariés, prise en charge d'une nouvelle alternante et départ de 3 salariés**
- **Choix de l'Organisme Tiers Indépendant (OTI) pour auditer notre statut de société à mission.**



3. La déclinaison opérationnelle de la mission : la feuille de route

Le partage d'idée du 7 janvier 2022 a permis l'établissement et l'adoption de la **feuille de route** le 3 mars 2022, à l'issue d'une visioconférence réunissant à nouveau toute l'équipe pour présenter cette feuille de route, recueillir les éventuelles remarques et définir des pilotes pour chaque action prévue d'être réalisée au cours de l'année.



3.1. Feuille de route de réalisation de la mission

Les objectifs statutaires de la mission ont été formulés de façon délibérément générale, afin de garantir leur pérennité. Leur mise en œuvre concrète au sein de l'entreprise nécessite une déclinaison sous forme d'actions opérationnelles. Ce sont elles qui composent la feuille de route de la mission, commune à tous les métiers de LPME.

La feuille de route de réalisation de la mission constitue donc le cadre de référence de réalisation de la mission. Elle est mise à jour annuellement.

Cette feuille de route indique :

- Les 3 objectifs statutaires et leurs déclinaisons en 11 sous-objectifs,
- Les 13 actions correspondantes,
- Pour chacune des actions l'acteur principal et les contributeurs afférents,
- Et pour chacune d'elles les indicateurs, les dates de mise en œuvre/échéances prévisionnelles et les cibles.

3. La déclinaison opérationnelle de la mission : la feuille de route

3.2. Suivi de réalisation de la mission

Le suivi de réalisation de la mission se fait au travers du suivi de réalisation de chacune des actions. L'outil pour ce faire est l'ensemble des fiches de suivi, chacune retraçant chronologiquement les relevés de situations, de décisions et commentaires concernant la réalisation de l'action correspondante. C'est l'outil utilisé par la référente de la mission pour l'exercice de sa fonction.



3.3. Résultat des indicateurs

Lors de la mise en place de la feuille de route, il avait été fixé des échéances jusque fin 2022. En conséquence, les cibles ont toutes été atteintes mais pas toujours dans les temps. Pour autant, elles ont été réalisées sur une année glissante puisqu'à fin mars 2023, l'ensemble des actions étaient réalisées pour une feuille de route établie en mars 2022.

Par ailleurs, même si les résultats ont été atteints, certaines actions sont à maintenir dans la durée pour assurer la continuité et la poursuite de la réalisation de notre mission. Tel est le cas de l'action 7 relative à la mise en place d'une veille sur la réglementation de l'achat responsable dans la commande publique.

LA DÉCLINAISON DE NOS OBJECTIFS



PROMOUVOIR

- Informer sur la commande publique, son intérêt et ses nouvelles règles ;
- Promouvoir l'achat responsable et la Stratégie du Bon Achat (SBA) ;
- Communiquer sur la mission et sa mise en œuvre par LPME.



AMÉLIORER

- Passer des achats LPME responsables ;
- Contribuer au moindre impact sur l'environnement ;
- Contribuer au développement territorial ;
- Contribuer à un impact positif sur l'environnement ;
- Définir une prestation LPME "sur mesure".



ACCOMPAGNER

- Elever les compétences sur l'achat responsable et la SBA ;
- Elever la connaissance de l'offre et de la demande ;
- Faire évoluer la relation acheteur / fournisseur.



LA DÉCLINAISON DE NOS ACTIONS

ACTIONS

INDICATEURS

RÉSULTATS

Créer et alimenter une page dédiée à la SBA, l'achat responsable et la mission sur le site web LPME, avec mise en valeur des références LPME correspondantes.



Création de la page et nombre d'actualisations par an.



2 actualisations

Organiser des "communications" (post LinkedIn, Newsletter, vidéo,...) sur l'achat responsable, la SBA et la mission



Nombre de communications par an



1 à 3 communications par mois

Créer un guide méthodologique LPME de l'achat responsable et de la SBA dans la commande publique.



Création du guide



Guide créé (le lancement sera réalisé en 2023)

Créer des collaborations avec la Communauté des Entreprises à Mission.



Nombre de collaborations



5 collaborations réalisées

Comptabiliser les participations à des manifestations (voire les organiser) concernant l'achat responsable, la SBA et la mission



Nombre de manifestations par an



9 manifestations sur l'année 2022

Mettre en place un partenariat avec une entreprise de gestion des données essentielles (pour évaluer l'impact de la SBA sur un territoire, disposer d'indicateurs ...)



Etablissement du partenariat



2 partenariats mis en œuvre

Se tenir à jour de la réglementation de l'achat responsable dans la commande publique



Faire la mind map de l'existant ;
Mettre en place une organisation interne pour la veille



Mind map diffusé et veille en place

LA DÉCLINAISON DE NOS ACTIONS

ACTIONS

INDICATEURS

RÉSULTATS

Préciser la politique RSE de LPME



Mise à jour de la politique RSE



Politique RSE mise à jour en février 2023

Faire des recommandations en amont de chaque contrat sur les objectifs de développement durable, notamment par la rédaction des CDC, RC (critères) marchés et offres, par le développement du sourcing, la certification des entreprises et par l'ouverture à une relation partenariale DO/Entreprises (recours aux modes alternatifs de règlement des litiges).



Avoir établi la checklist préalable au démarrage de la prestation



Diffusion de la checklist en février 2023

Proposer une étude flash SBA aux collectivités à l'aide d'indicateurs clés



Etablissement de la maquette de l'étude flash



Maquette établie

Etablir un REX au titre de l'achat responsable pour chaque prestation et en assurer sa capitalisation



Etablissement de la trame de fiche ; Nombre de fiches de REX établies



REX établi sur une prestation

Faire un diagnostic en amont de chaque contrat pour une prestation adaptée



Avoir établi la checklist préalable au devis



Checklist établie

Intégrer la formation SBA et achat responsable dans les formations LPME



Actualisation des supports de formation



Actualisation de tous les supports et maquette à intégrer dans futurs supports

4. Bilan et perspectives

4.1. Appréciation des résultats

La première année en tant que société à mission nous a permis de consolider les fondements de ce statut en partageant l'esprit de notre raison d'être mais aussi en déclinant les actions associées à nos objectifs avec tous les collaborateurs au travers de notre feuille de route, qui a permis de rendre concrète la mise en œuvre de notre nouveau statut.

L'année 2022 a donc été marquée par beaucoup d'efforts pour montrer la trajectoire prise par LPME, tant en interne qu'au niveau de nos clients, et une préoccupation de tous pour comprendre et vivre la mission de LPME.



La journée en présence d'un intervenant extérieur spécialisé en RSE et achat responsable a été un temps fort qui a indéniablement augmenté les compétences des collaborateurs sur ces problématiques et plus largement sur les questions environnementales et sociales. Cette « piquûre de rappel » pour certains et ces enseignements pour d'autres, ont permis de poser nos activités de conseil et formation en achat dans le contexte des dérèglements climatiques. Cela nous a fait toucher du doigt que l'impact principal de LPME, pour donner du sens aux marchés publics en contribuant au développement durable de la société, se joue dans la nature des conseils que nous délivrons

4. Bilan et perspectives

Au terme de la deuxième année en tant que société à mission, notre activité s'est naturellement tournée vers des clients portant du sens sur le plan environnemental et social. Pour exemple, nous avons eu à cœur de remplir nos missions auprès de l'IFREMER dans le cadre du PolarPod (dont l'un des objectifs est la surveillance de l'environnement) ou encore auprès de clients tels que Takelair], société à mission qui a développé un outil de suivi du bilan Carbone.

De plus, nos offres et nos échanges avec nos clients ont systématiquement mis en valeur notre nouveau statut pour donner du sens à nos conseils.



De même, la réécriture de notre politique RSE a renforcé le lien entre la stratégie que LPME se donne et notre raison d'être car au-delà des mesures prises au sein de LPME pour une gestion durable de la l'entreprise, un nouveau volet a été ajouté vis-à-vis de nos engagements en matière de développement durable pour nos clients.



4. Bilan et perspectives

4.2. Prochaines étapes

Suite au bilan de cette année de véritable mise en œuvre de la mission, les enjeux suivants sont identifiés pour les années à venir :

✦ → A COURT TERME :

La feuille de route 2023 doit être élaborée en tenant compte des réalisations de la feuille de route précédente. Afin de tirer les enseignements de cette première feuille de route, la référente de mission a initié un sondage pour avoir un retour de l'ensemble des collaborateurs sur leur appréciation des actions menées et leurs attentes. Ce sondage est d'autant plus intéressant que de nouveaux recrutés en 2023 y participent. Le retour sur ce sondage a été diffusé à l'ensemble des collaborateurs lors de la journée du 5 mai 2023 qui était dédiée à l'écriture de notre nouvelle feuille de route pour l'année à venir.

✦ → A MOYEN TERME :

D'autres actions devraient être menées pour :

Mettre en lumière l'impact de LPME par :

- La mesure de la qualité de nos accompagnements et de leur impact positif tant sur l'aspect conseil que formation (à intégrer par tous nos consultants) ;
- La mesure de notre sphère d'influence (abonnés newsletter, LinkedIn...) et de la montée en compétences achat responsable de nos interlocuteurs.

Déterminer des axes d'amélioration de nos pratiques pour encore mieux répondre à nos objectifs et mieux servir notre mission. Les sujets suivants pourraient être étudiés :

- Réaliser notre bilan carbone pour mesurer nos émissions et les réduire mais aussi pour comprendre la méthode et mieux conseiller nos clients ;
- Ouvrir la gouvernance de notre mission à des parties prenantes de LPME, sans forcément mettre en place un Comité de mission, mais en invitant des clients ou partenaires à venir partager notre réflexion sur la mise en œuvre de notre mission ;
- Intégrer encore plus notre mission au service de notre politique RH en recrutant par exemple des personnes spécialisées ou expérimentées en développement durable.

Par ailleurs, le premier audit de notre statut de société à mission, pour vérifier l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux que LPME se donne pour mission de poursuivre dans le cadre de son activité, s'est tenu en juin 2023.

A la suite de cet audit, l'OTI a validé notre qualité de société à mission !

